Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **30 (1904)**

Heft 7

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

30me Année. 10 avril 1904. No 7.

Bulletin technique de la Suisse romande

ORGANE EN LANGUE FRANÇAISE DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES. — Paraissant deux fois par mois.

Rédacteur en chef: M. P. HOFFET, professeur à l'Ecole d'Ingénieurs de l'Université de Lausanne.
Secrétaire de la Rédaction : M. F. GILLIARD, ingénieur.

SOMMAIRE : *La nouvelle gare de Montreux.* — *Villa de M. F. Poncet, aux Allières (Genève).* Planche 9. — **Divers :** Tunnel du Ricken. Bulletin mensuel des travaux. Février 1904. — Tunnel du Simplon. Etat des travaux au mois de mars 1904. — La traction électrique sur voie normale. — Compteurs à gaz à paiement préalable. — Nouveaux abattoirs, à Orbe. — *Bibliographie.* — *Sociétés.* — *Concours.*

La nouvelle gare de Montreux.

Le 1er mai 1903, jour de la reprise du réseau Jura-Simplon par la Confédération, s'ouvrait à la gare de Montreux un nouveau bâtiment à voyageurs, construit par la compagnie défunte.

Ce bâtiment, situé vis-à-vis de l'ancien, est adossé au grand mur de soutènement de 8m,60 de hauteur qui sépare l'avenue des Alpes du palier des voies, ce qui a nécessité des dispositions spéciales que nous allons essayer de décrire, en donnant quelques renseignements sur les détails de construction.

* * *

L'ancien bâtiment, construit en 1860 et agrandi en 1871, serait sans doute devenu sous peu insuffisant pour le trafic toujours croissant de la grande station d'étrangers de la Suisse romande, auquel l'ouverture de la ligne Montreux-Oberland bernois devait donner un nouvel essor. L'idée de construire un nouveau bâtiment, du côté opposé des voies, surgit cependant assez subitement en 1896, à un moment où il semblait que les terrains situés entre l'avenue des Alpes et le chemin de fer allaient être bientôt tous occupés par des maisons particulières. Sans perdre de temps, la Municipalité du Châtelard (Montreux), qui avait à cœur la construction d'une gare plus spacieuse et surtout plus en rapport avec le trafic un peu spécial de la localité, s'assura la propriété de ces terrains, fit même arrêter une bâtisse commencée et engagea avec la Compagnie Jura-Simplon des tractations qui aboutirent à une convention en date du 4/5 juin 1896, par laquelle la Commune mettait la Compagnie au bénéfice des promesses de vente qu'elle avait conclues et s'engageait à verser, à titre de subvention pour la nouvelle gare, une somme de Fr. 90 000. La Compagnie, de son côté, prenait l'engagement de construire cette gare dans un délai de 5 ans dès le 1er janvier 1897.

La convention stipulait en outre que, pour faciliter l'ac-

Fig. 1. — Bâtiment aux voyageurs de la gare de Montreux. — Façade côté lac.
Architecte : M. EUG. JOST, à Lausanne.